

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [boilym-cs-soreltracy-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/b68179d583bcf4b5e1da941f>

Date d'obtention : 2025-05-22 18:33:53

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Les étapes de la méthode Sexto permettent de clarifier nos rôles et responsabilités. D'intervenir en complémentarité avec le service de police. Aussi, d'intervenir rapidement en se référant au guide pour recueillir les informations de façon neutre pour chacun des acteurs impliqués. D'obtenir une vision juste de la situation afin d'orienter nos interventions.

Aussi, elles assurent un support dans la structure d'intervention, dans la consignation d'informations et dans l'évaluation de la situation.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il est important d'intervenir rapidement afin d'assurer l'intégrité physique et psychologique des jeunes impliqués et de limiter la diffusion des images.

Rencontrer toutes les personnes concernées pour obtenir un portrait juste de la situation. Qu'elles puissent se sentir soutenues dans le processus.

Qu'il est fortement recommandé de faire appel au service de police même si le protocole Sexto ne s'applique pas.

Qu'il est important de confisquer l'appareil lors d'un acte impulsif ou malveillant sans prendre connaissance du contenu. De le remettre aux instances policières qui assureront le suivi et la remise. Tenir compte également des politiques, règles et procédures de mon établissement.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

D'appliquer le protocole en cas d'acte malveillant. Pour que les actions soient entreprises rapidement par le service de police et que le respect de la confidentialité soit maintenu pour les personnes impliquées.